

SALON WALLON DES ACTEURS DE L'INCLUSION NUMERIQUE – 10.11.2023

Compte-rendu de l'atelier-conférence « PIN en actions »

L'objectif de cet atelier-conférence est de présenter 5 projets du Plan d'inclusion numérique de laisser un temps de questions-réponses.

Voici ci-dessous les questions posées par le public après chaque présentation.

Projet « cartographier les lieux ressources de l'inclusion numérique »

Une démo de la cartographie réalisée par la société Deuse

<https://macartonum.be/fr/>

« Quelles sont les possibilités de mises à jour ? »

- Elles existent mais il s'agit d'un travail qui sera fait au niveau de l'AdN.
- Des nouveaux lieux vont effectivement pouvoir être rajoutés.
- Il y a également la possibilité de suggérer un lieu.

« Sera-t-il possible d'avoir accès à ma fiche pour changer les horaires, parfois de manière exceptionnelle, comment ça marche dans ce cas ? » ?

- Chaque EPN va valider les infos figurant sur la cartographie.
- Les données de la cartographie sont et seront enrichies avec le concours des instances bassins.
- Il existe un onglet permettant d'enrichir la carte et de proposer un nouveau lieu.
- Les EPN de Wallonie sont automatiquement repris sur la cartographie.
- Une vérification des données est proposée via la fiche contact.
- Quant à la mise à jour continue des données pour les horaires, les jours de fermeture, il s'agit d'un travail qui sera fait au sein de l'administration.

« Pour les personnes en situation de vulnérabilité numérique : qu'en est-il de la question de faire à leur place ? qu'en est-il de la problématique des droits à la vie privée ? »

- L'idée est de trouver une aide à travers la cartographie ou d'aider une personne à rédiger un courrier.
- Il s'agit d'une carte destinée aux aidants numériques et aux aidants numériques amateurs.
- Elle se veut facile d'accès.
- L'idée est donc d'aiguiller les personnes en fragilité numérique vers un lieu qui pourra les aider.

« Le site « 123digit » propose également une cartographie : quels sont les liens entre les deux cartographies ? »

- Il s'agit d'une cartographie de l'administration.
- 123digit est une Asbl privée
- 123digit travaille sur toute la Belgique et tandis que la cartographie du PIN cible exclusivement le territoire wallon.

Projet « mobiliser et soutenir les acteurs de proximité »

« Quel thème pour le prochain appel à projets ? »

Réponses :

Propositions	Taux de réponse
Demandeurs d'emploi	20 % (15 réponses)
Familles monoparentales	13 % (10 réponses)
Personnes isolées	30 % (23 réponses)
Jeunes	37 % (28 réponses)

Autres thématiques proposées par le public :

- Les personnes en situation de précarité
- Les femmes
- Les migrants
- Les enfants du primaire
- Les primo arrivants
- La cybersécurité
- Le soutien aux aidants numériques informels
- La validation des compétences
- Les projets intergénérationnels

- Les jeunes qui entament des études supérieures, à la fois sur le côté matériel et aussi sur les compétences,
- Les petits entrepreneurs

Projet « Digistart »

« Quel est le pourcentage du public différent du public cible demandeur emploi ? »

- La dérogation augmentée à 25 %. Il n'est plus nécessaire d'être demandeur emploi bénéficiaire de l'aide sociale.

« Quelle est la date de la confirmation que la candidature a été sélectionnée ? »

- La mesure commence au 01.01.24.
- 86 demandes d'agrément ont été introduites. Les notifications interviendront début décembre (ou au plus tard à la mi-décembre).

« Le site PMTIC n'est plus mis à jour depuis quelques temps. Un portail pour digistart est-il prévu ? »

- Oui, c'est prévu dans volet l'accompagnement.
- Le marché précédent (Labset) est actuellement terminé et un nouvel expert va être désigné notamment pour le volet la mise à jour de la plateforme.

« Sous l'ancien régime, les formations étaient limitées de la manière suivante : entre 8 et 48 heures »

- Avec la réforme, les formations pourront être étendues : jusqu'à 80 heures de formations pour pouvoir aborder les 5 axes de DigComp

« Une validation des compétences à l'issue de ce programme de formation DigComp est-elle prévue ?

- Une reconnaissance de ce référentiel européen est prévue

« Qu'en est-il de la possibilité d'introduire une demande en cours d'année ? »

- Non, ce n'est pas possible. La date limite pour l'introduction de demandes d'agrément avait été fixée au 30 juin 2023. Il s'agit d'un agrément d'année en année

« Par rapport au cadre européen DigComp, jusqu'à quel niveau les nouveaux centres digistart vont-ils former ? »

- DigComp va jusqu'au niveau 8. Ce sera maximum le niveau 2.

-

« Qu'en est-il de la participation avec le Forem ? »

- Le Forem verse une allocation de formation. Le Forem va se mettre en relation avec les opérateurs pour déterminer les modalités de fonctionnement

Projet « la validation des compétences des médiateurs numériques »

Question à propos de la guidance.

- Il s'agit d'un outil de positionnement dans le cadre de l'entretien de guidance (prêt ou non pour passer l'épreuve). Quand la personne est prête, elle peut donc s'inscrire pour passer l'épreuve.

« L'épreuve de validation peut-elle se faire à distance ? Est-ce que tout le service public joue-t-il le jeu pour la question du barème ? »

- Il n'y a pas d'épreuve à distance. Un jeu de rôle est en effet organisé dans le cadre de l'épreuve. C'est donc du présentiel uniquement.
- Pour la question du barème, c'est un certificat qui est délivré. Le centre de validation des compétences n'a pas de prise sur cette question.

« Quels types de compétences ? numérique, sociale. Quel genre de compétence demandées dans le cadre de cette validation ? »

- Les compétences seront reprises intégralement sur le site internet.

Projet « Renforcer le réseau des EPN »

« Comment connaître l'existence des EPN ? »

- Il existe un problème de visibilité autour des EPN mais le plan va remédier à ce manque de visibilité.

« A-t-on une idée, un chiffre, à propos de la fréquentation des EPN et des chiffres à propos du public ? »

- Il existe une grande diversité au niveau des EPN et donc également au niveau de la fréquentation des EPN. Une évaluation annuelle est réalisée par le partenaire en charge de l'animation du réseau des EPN et dans le cadre de cette évaluation, des questions sont posées à propos de la fréquentation des EPN.

- Ces chiffres sont donnés sur une base déclarative et donc pas scientifique. Il existe une volonté de discrétion quant au type de population qui fréquente l'EPN (donc bcp d'EPN ne demandent pas les coordonnées d'une personne fréquentant les EPN). Il n'y a pas de subvention structurelle pour les EPN et donc, le SPW ne demande rien ou très peu aux EPN, sauf quand des subventions sont octroyées aux EPN.

Le PCS finance les frais de personnel et donc de l'animatrice. « Dans le prochain plan, il existe une possibilité que le financement de l'animatrice se termine. Peut-on envisager un financement plus structurel au niveau de l'EPN? »

- C'est une demande de l'administration, il y a une volonté de professionnaliser le secteur.
- Il y a beaucoup de nouveaux EPN : c'est un signal fort pour le prochain ministre. C'est un défi sociétal majeur pour la Wallonie.
- Prochaine réforme au niveau des PCS : 7 axes deviennent 4 axes.

Quels sont les pendants des autres régions aux EPN ?

- Il n'existe pas d'organisme fédéral. Les EPN bénéficient d'une grande souplesse. Toutefois, on pourrait souhaiter que le secteur soit un peu plus réglementé via une pérennisation financière du dispositif.